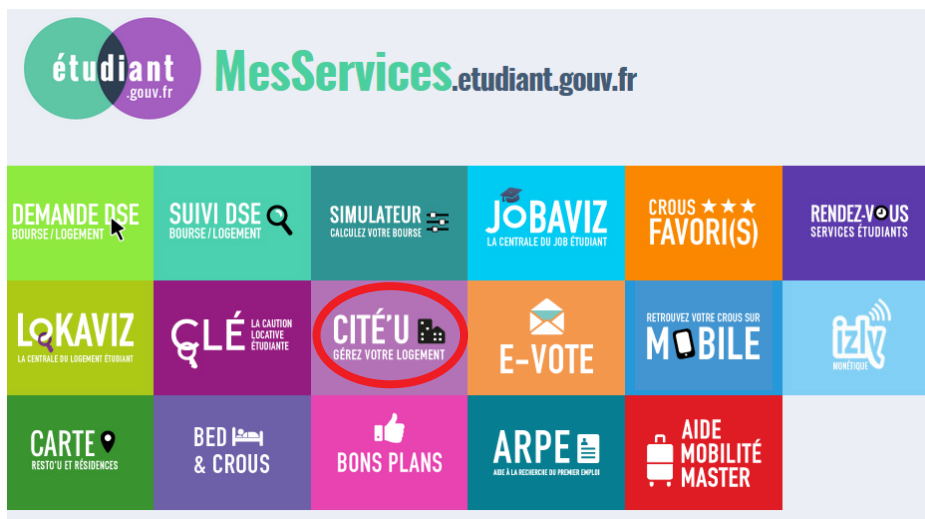




Vérifiez que votre droit de vote est bien actif (en 4 étapes seulement)

1) Connectez-vous à votre compte www.messervices.etudiant.gouv.fr



2) Cliquez sur CITÉ'U

3) Cliquez sur « Je souhaite voter au conseil de résidence »



4) Terminé ! Voici le message qui apparaît

